



Municipalité de
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au Centre d'Interprétation du cerf de Virginie, le 5 mai 2025 à 19 h, à laquelle :

Sont présents :

Roch Carpentier	Maire
Linda Lirette	Conseillère
Yves Morin	Conseiller
Gilles Courchain	Conseiller
Sylvie Leclair	Conseillère
Hugo Carle	Conseiller

Sont absents :

Aucun

Également présente : Mme Jodane Courchesne, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2025-05-13023

Ouverture de l'assemblée

Hugo Carle appuyé de Linda Lirette propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit ouverte à 19h00.

Adoptée à l'unanimité.

2025-05-13024

Adoption de l'ordre du jour

Sylvie Leclair appuyée de Gilles Courchain propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté en retirant le point 10.1, qu'il demeure ouvert et que certains points soient ajoutés :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des comptes et procès-verbaux
 - 2.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 avril 2025.
 - 2.2. Adoption des comptes payés et à payer de la période
3. Parole au public et période de questions
4. Administration
 - 4.1. Modification au manuel d'employé
 - 4.2. État financier 2023 - Facture
 - 4.3. Directive particulière de la langue française
 - 4.4. Dépôt - Revenus & dépenses au 31 mars 2025
5. Incendie et sécurité publique
6. Travaux publics
7. Hygiène du milieu & environnement

- 7.1. Entente intermunicipale - Collectes des matières résiduelles
- 8. Urbanisme et développement économique/touristique
 - 8.1. Adoption du Règlement modificateur de zonage
 - 8.2. Loisirs, culture et bibliothèque
 - 8.2.1. Aide-bibliothécaire - Retour en poste
 - 8.3. Responsabilité sociale
 - 8.3.1. Comité de pilotage - PFM MADA
 - 8.4. Varia
 - 8.5. Parole au public et période de question
 - 8.6. Levée de l'assemblée

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2025-05-13025

Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 avril 2025

Hugo Carle appuyé de Yves Morin propose et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 avril 2025 soit adopté tel que rédigé.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2025-05-13026

Adoption des comptes payés et à payer de la période

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés totalise 342 331.99 \$ et se détaille comme suit :

Comptes payés : 85 485.73\$

Comptes à payer : 212 304.46\$

Salaires : 44 541.80\$

EN CONSÉQUENCE, Yves Morin appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu d'approuver la liste des déboursés et des comptes à payer tel que présentée.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Parole au public

1 - Jean-Pierre Morin demande la date d'ouverture officiel du CICV pour l'été.

2- Raymonde Carle demande quand la municipalité va mettre de l'abat poussière sur le chemin Rivière-Gatineau. Elle mentionne qu'il y a beaucoup plus de poussière et demande si on peut en mettre plus. Elle demande également si le chemin sera asphalté.

2025-05-13027

Modification au manuel d'employé

Sylvie Leclair appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu de modifier le manuel d'employé tel que proposé.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2025-05-13028 États financier 2023 - Facture

Gilles Courchaine appuyé de Linda Lirette propose et il est résolu de procéder au paiement de la facture pour les états financier 2023 au montant de 36 993.21\$.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

Dépôt - Revenus & dépenses au 31 mars 2025

La directrice générale dépose les revenus et dépenses au 31 mars et mentionne que le budget est respecté jusqu’à présent.

2025-05-13029 Programme d'aide à la voirie locale 2024-2025 Volet 8 : Entretien des routes locales

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 188 659 \$ pour l’entretien des routes locales pour l’année civile 2024-2025;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Gilles Courchaine appuyé par Yves Morin, il est résolu et adopté que la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau informe le ministère des Transports de l’utilisation des compensations visant l’entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2025-05-13030 Entente intermunicipale - Collectes des matières résiduelles

CONSIDÉRANT que le contrat actuel relatif à la collecte des matières résiduelles des municipalités d’Aumond, de Blue Sea et de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau prendra fin le 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT la volonté des conseils municipaux de ces trois municipalités de maintenir un service de qualité en matière de gestion des matières résiduelles tout en assurant une saine gestion des fonds publics;

CONSIDÉRANT que la collaboration intermunicipale constitue une approche stratégique favorisant l’efficience, l’optimisation des ressources et la mutualisation des coûts;

CONSIDÉRANT qu’une analyse des besoins et des scénarios d’organisation du service a démontré qu’une entente intermunicipale permettrait de réduire les coûts d’opération tout en maintenant ou en améliorant le niveau de service offert à la population;

CONSIDÉRANT que les municipalités d’Aumond, de Blue Sea et de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau ont convenu de travailler conjointement à la mise en place d’un service intermunicipal de collecte des matières résiduelles, incluant l’acquisition et l’utilisation partagée d’équipements;

CONSIDÉRANT qu’en vertu des dispositions du Code municipal du Québec, les municipalités peuvent conclure entre elles des ententes afin de se doter de services communs

EN CONSÉQUENCE, il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau autorise le maire et la directrice générale à procéder à la signature de l'entente intermunicipale concernant la collecte des matières résiduelles avec les municipalités de Blue Sea et d'Aumond;

QUE la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau soit désignée comme mandataire pour procéder à l'appel d'offres public au nom des trois municipalités, selon les modalités prévues à l'entente intermunicipale;

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

2025-05-13031	Adoption du Règlement 353-25 modificateur de zonage
	Linda Lirette appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu d'adopter le Règlement 353-25 modificateur de zonage. Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution. Adoptée à l'unanimité.

2025-05-13032	Bibliothécaire - Remplacement estival
	Yves Morin appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'embauche de madame Josiane Vachon à titre de bibliothécaire remplaçante. Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution. Adoptée à l’unanimité.

2025-05-13033	Fête des voisins
	Gilles Courchaine appuyé de Yves Morin propose et il est résolu d'autoriser le prêt du BBQ, propane et tables de pic-nics de la municipalité pour l'évènement La fête des voisins qui se tiendra le 7 juin de 1hh à 15h.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

Comité de pilotage - PFM MADA

Point retiré séance tenante.

Parole au public et période de questions

1- Jean-Pierre Morin demande si le festival des Gaulois aura lieu cette année.

Monsieur Morin demande de quel zonage il est question au point 8.1.

Il avise le conseil qu'il reste uniquement 2 mardi pour la FADOQ et qu'ensuite les rencontres seront terminées pour la saison estivale.

Il demande si c'est possible de barrer l'accès aux escaliers pour l'été. Mettre un câble avec un écriteau mentionnant : Personnes autorisées seulement.

2025-05-13034

Levée de l'assemblée

Hugo Carle appuyé de Sylvie Leclair propose et il est résolu que la présente session soit levée à 19h13.

Le maire Roch Carpentier, président d’assemblée demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

Adoptée à l’unanimité.

Roch Carpentier
Maire

Jodane Courchesne
Directrice générale
Greffière-trésorière